

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS

DE LA SARTHE

II^e SÉRIE. — TOME XXI

XXIX^e TOME DE LA COLLECTION

1883 et 1884



LE MANS

IMPRIMERIE EDMOND MONNOYER, PLACE DES JACOBINS

1883

Pr.
Pen. 80
12346

ERPÉTOLOGIE DE LA SARTHE

Par M. GENTIL, membre titulaire.

Suivant d'anciens errements, j'ai réuni sous le même titre les Reptiles et les Batraciens, bien qu'ils appartiennent à deux classes distinctes. Jusqu'ici nous ne possédions à leur sujet qu'une liste de Maulny, datant de l'an VIII, revue par Desportes en 1820, et quelques notes d'Anjubault éparses dans nos Bulletins. De nouvelles recherches étaient indispensables. Grâce au concours de M. Huard, que je ne saurais trop remercier de son obligeance, j'ai pu me procurer d'assez nombreux représentants de nos différentes espèces. J'espère que ce travail, qui terminera la série de mes publications sur les vertébrés de la Sarthe, obtiendra le même accueil bienveillant des naturalistes.

AMB. GENTIL.

REPTILIA — REPTILES

Animaux vertébrés, ovipares, quelques uns ovovivipares, à sang froid et température variable, à respiration pulmonaire, ayant le corps couvert d'écailles.

Les reptiles de la Sarthe se rapportent à deux ordres, les *Sauriens* et les *Ophidiens*.

1	{	Quatre membres.....	SAURII	
		Pas de membres.....		2
2	{	Écailles du ventre à peine plus grandes que celles du dos.	SAURII	
		De larges plaques transversales sous le ventre.....	OPHIDI	

SAURII — SAURIENS

Paupières mobiles; membrane du tympan visible à l'extérieur; quatre membres apparents, ou rudimentaires et cachés sous la peau; doigts onguiculés; queue distincte, fragile.

Les reptiles de cet ordre, généralement de petite taille, sont pour la plupart ovipares; ils pondent des œufs à coque résistante, qu'ils déposent en terre, dans des trous de muraille ou sous des pierres. Les petits en sortent avec la forme qu'ils doivent conserver toute leur vie et ne subissent aucune métamorphose. Tous ceux de notre pays ont quatre membres bien développés, excepté l'*orvet*, dont les membres demeurent rudimentaires et cachés sous la peau. Chez tous, la queue parfaitement distincte du corps, s'en détache assez facilement. Ils se nourrissent d'insectes et de mollusques. Leurs morsures ne sont pas dangereuses.

Les Sauriens de la Sarthe se rapportent à deux familles : *Lacertidés* et *Scincoïdés*.

{	Quatre membres.....	LACERTIDÆ
{	Pas de membres apparents.....	SCINCOIDÆ

1^o FAM. LACERTIDÆ — LACERTIDÉS

Tête bien distincte, plus ou moins acuminée; tympan superficiel et toujours découvert; *quatre membres* terminés

par cinq^m doigts séparés, inégaux et pourvus d'ongles recourbés; écailles du ventre disposées par bandes et plus grandes que celles du dos.

Les représentants de cette famille en nos contrées se rapportent au genre Lézard. Tous sont de petite taille et d'une agilité remarquable. Ils aiment à se chauffer au soleil, se mettant à l'affût pour saisir les insectes. Quand un danger les menace, ils fuient rapidement et se cachent dans des trous, où ils se retirent également pour passer la nuit. Aucun d'eux n'est venimeux; mais, quelques uns mordent avec acharnement, se laissant tuer plutôt que de lâcher prise.

G. I. LACERTA. *Linn.* (LÉZARD). — De grandes plaques sur la tête; un collier formé de larges écailles sous le cou; queue longue, arrondie et conique.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | { | Queue deux fois environ plus longue que le corps. L. VIRIDIS. | |
| | | Queue n'étant pas deux fois plus longue que le corps..... | 2 |
| 2 | { | Une plaque majeure circulaire sur la tempe..... L. MURALIS | |
| | | Région temporale couverte de petites plaques irrégulières... | 3 |
| 3 | { | Tête forte: des dents palatines..... L. STIRPIUM. | |
| | | Tête petite; pas de dents palatines..... L. VIVIPARA. | |

1. L. *Viridis*. *Daud.* (L. VERT). — Tête forte, large, épaisse en arrière, sensiblement acuminée en avant; tronc épais, à peu près cylindrique ou légèrement tétragone; membres forts et allongés; queue environ deux fois plus longue que le corps, y compris la tête; parties supérieures d'un vert quelquefois uniforme, plus souvent mélangé de petites taches ou seulement de points noirs; ventre ordinairement d'un jaune pâle; queue verdâtre ou brunâtre, généralement assez claire vers l'extrémité.

Taille du mâle adulte : 0^m 28.

La femelle a les membres postérieurs un peu moins allongés.

Les jeunes ont la tête comparativement plus forte que chez les adultes; ils sont ordinairement jaunâtres en dessous et de couleur très variable en dessus, tantôt bruns ou roussâtres, tantôt verdâtres, avec ou sans taches noires.

Cette espèce, commune, d'ailleurs très variable, habite les bois et les haies, grimpant quelquefois sur les branches inférieures des petits arbres. Elle se nourit d'insectes, de vers, de mollusques, ou même de petits vertébrés.

Parmi les principales variétés, on distingue :

Le Lézard vert piqué (L. SMARAGDINA. Meisn.), d'un vert plus ou moins jaunâtre en dessus, avec un grand nombre de petits points noirs et jaunâtres entremêlés; gorge le plus souvent bleuâtre.

Le Lézard à deux raies (L. BILINEATA. Daud.), d'un vert lavé de roussâtre en dessus, avec une ou deux raies blanches longitudinales sur chaque côté du corps, généralement bordées de taches brunes ou noires, joignant les raies blanches.

2. *L. Stirpium*. Daud. (L. DES SOUCHES). — Tête forte, large et haute, faiblement acuminée en avant; tronc épais, plus ou moins cylindrique; queue légèrement carrée vers la base, ne mesurant pas deux fois la longueur du corps, prise de l'anus au museau; plaque préanale grande et large, surmontée d'un seul demi-cercle squameux; dessus du corps d'un gris verdâtre, avec une large bande dorsale brune ou rougeâtre, des taches brunes et des points jaunâtres; flancs verts ou d'un gris verdâtre, semés de taches brunes ou noires; parties inférieures jaunes ou vertes, avec des points noirs.

Taille du mâle adulte : 0^m 20.

La femelle plus claire, est généralement brune ou grise en dessus, avec une bande dorsale moins foncée; les flancs, gris ou brunâtres, sont rarement verts; les points noirs manquent le plus souvent en dessous.

Cette espèce se tient surtout dans les broussailles, dans les haies et à la lisière des bois. Elle est peu connue dans la Sarthe; Anjubault dit ne l'avoir jamais vue. Un exemplaire a été pris devant nous, par M. Huard, le 14 juin 1878, dans la forêt de Sillé-le-Guillaume.

3. **L. Vivipara.** *Jacq.* (L. VIVIPARE). — Tête petite, courte, assez épaisse et faiblement acuminée ; tronc épais, arrondi ou légèrement tétragone ; queue ronde, peu effilée, ne mesurant pas deux fois la longueur du corps, y compris la tête ; plaque préanale petite, *surmontée de deux demi-cercles squameux* et divisée parfois elle-même en deux pièces distinctes ; dessus du corps d'un gris verdâtre, plus rarement roussâtre ou brun, avec des points noirâtres formant une ligne médiane étroite ; une large bande brune sur le haut des flancs, qui sont le plus souvent pointillés de noir près du ventre ; parties inférieures d'un jaune plus ou moins rougeâtre, avec des points noirs et la gorge bleuâtre ou rosée.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 14.

La *femelle* est en dessus d'un gris plutôt brunâtre ou jaunâtre, avec la ligne médiane plus nettement tracée ; le ventre est ordinairement d'un jaunâtre clair, sans taches.

Les *jeunes* ont la tête un peu plus forte et sont plus sombres que les adultes.

Cette espèce, d'ailleurs très rare, met au monde des petits vivants, sortant de l'œuf au moment où ils sont pondus. Elle paraît habiter de préférence le voisinage des marais. — Anjubault n'en a vu qu'un exemplaire provenant de la forêt de Perseigne à peu de distance du bourg d'Ancinnes. Nous ne connaissons pas d'autre capture.

4. **L. Muralis.** *Lam.* — (L. DES MURAILLES). — *Vulg.* (LÉZARD GRIS). — Tête grande, déprimée, plate en dessus, large en arrière, allongée et acuminée en avant ; *sur chaque tempe une plaque majeure circulaire*, entourée de petites écailles granulées ; tronc surbaissé ; queue légèrement tétragone, très effilée, ne mesurant pas le double de la longueur du corps, y compris la tête ; parties supérieures d'un gris brunâtre ou roussâtre, avec des taches et des points noirâtres ; généralement sur chaque côté du corps et du cou deux lignes blanchâtres, plus ou moins bordées de noirâtre et

séparées par une large bande brune; parties inférieures, blanchâtres, quelquefois teintées de jaunâtre ou de rougeâtre, avec ou sans marbrures à la gorge et à la poitrine.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 17.

La *femelle* est le plus souvent sans taches sur le dos; mais, les bandes latérales sont mieux marquées; elle n'a point sur chaque côté du ventre la ligne de taches bleues qu'on observe chez la plupart des mâles.

Les *jeunes* ont la tête très grosse et sont souvent d'un brun rougeâtre en dessus.

Cette espèce, très commune, présente au reste un grand nombre de variétés.

II^e FAM. SCINCOIDÆ — SCINCOIDÉS

Tête petite, à museau sensiblement arrondi, se réunissant au tronc par un cou peu distinct; tympan dissimulé sous des écailles; membres rudimentaires, cachés sous la peau; écailles du ventre semblables à celles du dos.

L'Orvet est le seul représentant de cette famille en nos contrées. C'est un animal pacifique, qui ne cherche même pas à se défendre quand on l'attaque. On le trouve principalement dans les lieux secs, herbeux ou en partie pierreux. Il est ovovivipare.

G. I. ANGUIS Linn. (ORVET.) — Tête conique, couverte de cinq grandes plaques entourées d'écailles plus petites; cou peu distinct; corps cylindrique; queue conique et obtuse, environ de la longueur du corps.

1. A. *Fragilis*. Linn. (O. FRAGILE). — Parties supérieures d'un gris clair ou brunâtre, avec ou sans ligne dorsale noire; dessous du corps blanchâtre, gris ou noirâtre; le système de coloration variant d'ailleurs beaucoup suivant le sexe, l'âge ou les individus.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 40.

La *femelle* a généralement la queue plus courte que le mâle.

Les *jeunes* sont d'un gris blanchâtre en dessus, avec une ligne dorsale d'un brun noirâtre, persistant quelquefois chez les adultes; les parties inférieures sont d'un noir bleuâtre ou violacé plus ou moins intense.

Cette espèce, très commune, est tout-à-fait inoffensive et nullement venimeuse. Les yeux sont petits, mais elle n'est pas aveugle, comme on le pense communément à la campagne. Sa queue, très fragile, repousse d'ailleurs assez rapidement.

OPHIDIÏ — OPHIDIENS

Pas de paupières mobiles; pas de tympan visible; *pas de membres*; queue faisant suite au corps sans distinction nettement marquée et ne se séparant pas facilement; mâchoire inférieure à branches séparées et par suite dilatable; de grandes scutelles sous le ventre.

Les Ophidiens, vulgairement connus sous le nom de *serpents*, ont le corps allongé, étroit et arrondi. Toujours dépourvus de membres, ils se déplacent en rampant, au moyen d'inflexions latérales des diverses parties du corps. La plupart sont ovipares et pondent des œufs blancs, oblongs, à coquille plus ou moins résistante. La queue fait suite au corps, dont elle ne se distingue pas à première vue, et n'est jamais fragile comme celle des sauriens. Ils changent de peau, ou plutôt d'épiderme, cinq ou six fois par an. Leur nourriture consiste le plus souvent en petits vertébrés, qu'ils avalent sans les mâcher, leurs maxillaires inférieurs, non soudés, étant très-dilatables.

Les Ophidiens peuvent se diviser en deux groupes : les *serpents venimeux*, représentés chez nous par les vipères, et les *serpents non venimeux*, dont les représentants en nos contrées appartiennent à la famille des colubridés.

{ Deux grands crochets à la mâchoire supérieure. VIPERIDÆ.
{ Pas de crochets; dents à peu près toutes égales. COLUBRIDÆ.

1^{re} FAM. COLUBRIDÆ — COLUBRIDÉS

Dents fines, toutes à peu près de même grandeur, ne présentant ni canal, ni rainures ; point de crochets à venin.

Les reptiles de notre pays appartenant à cette famille peuvent se rapporter tous au genre couleuvre. Ce sont des êtres inoffensifs, qui fuient généralement à l'approche de l'homme, n'attaquent jamais et ne mordent que pour se défendre. Leurs morsures ne sont aucunement venimeuses. Les couleuvres n'aiment pas le lait et ne têtent pas les vaches, comme on le pense communément à la campagne ; d'ailleurs, elles ne boivent point ; mais, la plupart aiment à se baigner ; aussi les rencontre-t-on souvent dans le voisinage des étangs et des mares. Quelques unes grimpent sur les arbres, pour y surprendre les oiseaux dans leur nids, où on les trouve quelquefois, s'y reposant, après avoir avalé les œufs ou mangé les petits.

G. I. COLUBER *Linn.* (COULEUVRE). — Tête couverte de neuf grandes plaques ; dents nombreuses, en quantité variable, suivant les espèces ; queue conique, arrondie, garnie d'un double rang de plaques en dessous.

1	{	Écailles du dos carénées.....	2
	{	Toutes les écailles lisses.....	3
2	{	Un collier blanc sur la nuque.....	<i>C. NATRIX.</i>
	{	Pas de collier.....	<i>C. VIPERINUS.</i>
3	{	Tête courte et légèrement convexe.....	<i>C. LÆVIS.</i>
	{	Tête oblongue, ou même assez étroite et allongée.....	4
4	{	Dessus de la tête moucheté de jaune.....	<i>C. VIRIDIFLAVUS.</i>
	{	Dessus de la tête sans taches jaunes.....	<i>ÆSCULAPII.</i>

1. C. Æsculapii. *Host.* (*C. d'ESCULAPE*). — Tête étroite et allongée, avec des taches noirâtres plus ou moins apparentes sur les côtés, mais sans taches jaunes en dessus ; cou peu distinct ; tronc comparativement étroit, allongé, légèrement comprimé ; parties supérieures d'un brun olivâtre, quelquefois roussâtres ; côtés du corps marqués de points blancs ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre ; derrière l'œil une tache noirâtre, suivie d'une tache jaunâtre irrégulière, par-

tant des grandes plaques de la tête pour s'étendre sur les côtés du cou et former une sorte de collier; lèvres jaunes, traversées par un trait noir.

Taille du *mâle adulte*: 1^m 25 en moyenne.

La *femelle* est semblable au mâle.

Chez les *jeunes*, la gorge est plus claire ou plus jaune, le collier jaunâtre mieux marqué; des taches brunes sont distribuées assez régulièrement sur les parties supérieures.

La couleuvre d'Esculape, tout-à-tait inoffensive, habite les bois, les haies ou les moissons; on la trouve également près des eaux. Elle se nourrit de mulots, de lézards ou de grenouilles, et grimpe aussi quelquefois sur les arbres pour y surprendre les petits oiseaux dans leurs nids.

D'après Anjubault, c'est à cette espèce qu'on donne vulgairement le nom de *surjetton*. C'est aussi l'opinion de Millet, qui la dit assez répandue dans la partie septentrionale de l'Anjou. Elle est également assez commune chez nous, bien qu'elle n'ait pas été signalée par Maulny ni Desportes, qui nommaient *surjetton* la couleuvre verte et jaune, beaucoup plus rare, confondant peut-être les deux espèces.

2. C. Natrix. *Linn.* (C. A. COLLIER). — Tête forte et assez large en arrière, grise ou brune en dessus, le plus souvent sans taches; cou bien distinct, sensiblement plus étroit que le derrière de la tête; tronc assez épais et presque cylindrique; écailles du dos carénées, parties supérieures d'un cendré bleuâtre ou roussâtre, avec trois ou quatre rangs de taches noires, dont les plus grandes sont sur les flancs; dessous du corps brun, avec des taches blanches ou jaunâtres; *sur la nuque un collier blanc* ou jaunâtre, suivi d'une tache noire de chaque côté du cou.

Taille du *mâle adulte*: 1^m en moyenne.

La *femelle* est généralement plus grande que le mâle.

Les *jeunes* ont la tête moins forte en arrière, le collier plus nettement dessiné.

Cette espèce, commune, tout à fait inoffensive, d'ailleurs très variable pour la taille et le système de coloration, se distingue facilement par son collier et les taches qui le suivent. Elle se tient de préférence aux bords des ruisseaux et des fossés, ou encore dans les marais et près des étangs, nageant d'ailleurs très bien. Mais on la rencontre aussi dans les haies, les buissons et les bois. Elle se nourrit de mulots, de lézards, de grenouilles ou de jeunes oiseaux pris au nid.

3. *C. Viperinus*. Latr. (C. VIPÉRINE). — Tête petite et ovale; museau moyennement acuminé; cou assez distinct; tronc presque cylindrique; écailles du dos nettement carénées; parties supérieures grises ou d'un brun roussâtre, avec de nombreuses taches noirâtres formant une ligne sinueuse sur le dos, souvent terminée, vers la tête, par une sorte de double V; sur les flancs des taches foncées, marquées d'un espace clair au centre; dessous du corps grisâtre ou jaunâtre, avec des taches brunes ou noires en damier; lèvres jaunâtres, traversées par cinq ou six petits traits noirs.

Taille du mâle adulte : 0^m 60 en moyenne.

La femelle, assez semblable au mâle, est généralement plus grande.

Les jeunes ont la tête comparativement plus forte, le corps plus effilé et plus arrondi.

Cette espèce, tout à fait inoffensive, est particulièrement remarquable par sa ressemblance avec notre vipère commune, dont elle se distingue d'ailleurs, non seulement par l'absence des dents venimeuses, mais encore par les grandes plaques qui, comme chez toutes les couleuvres, recouvrent le dessus de la tête. Elle est au reste très variable dans ses dimensions, ses formes et sa coloration. On la rencontre le plus souvent dans les endroits marécageux ou près des étangs. Elle nage et plonge très bien, pour chercher sa nourriture, qui consiste surtout en tritons, grenouilles et petits poissons. On la prend quelquefois à la ligne. — La couleuvre vipérine ne paraît pas être commune en nos contrées; Desportes et Maulny ne l'ont

pas indiquée ; Anjubault la signale comme ayant été prise par lui, plusieurs fois, sur les bords de la Sarthe, entre Saint-Georges et Allonnes.

4. **C. Lævis.** *Lacép.* (C. LISSE). — Tête courte, légèrement convexe; museau conique, arrondi à l'extrémité; cou peu rétréci; tronc presque cylindrique; écailles du dos lisses; parties supérieures brunes ou rougeâtres, avec de petites taches foncées sur le dos et le haut des flancs; sur l'occiput une large tache noirâtre, échancrée en cœur; un trait de même couleur s'étendant de chaque côté de la tête, depuis la narine jusqu'à l'angle des mâchoires, en passant par l'œil; un second trait semblable faisant suite sur chaque côté du cou; parties inférieures grises ou rougeâtres, souvent pointillées de brun.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 57.

La *femelle* ressemble beaucoup au mâle.

Les *jeunes* ont la tête comparativement plus grande et les taches de l'occiput plus étendues.

Cette espèce, assez commune, est inoffensive, comme toutes ses congénères, et d'ailleurs passablement variable dans ses couleurs. Elle est ovovivipare, se nourrit surtout de lézards, d'insectes, rarement de petits mammifères, et fréquente de préférence les lieux secs et arides.

5. **C. Viridiflavus.** *Lacép.* (C. VERTE ET JAUNE). — Tête oblongue, de forme assez anguleuse, d'un vert noirâtre, généralement mouchetée de jaune; cou légèrement comprimé, assez distinct; tronc arrondi, allongé; parties supérieures d'un noir verdâtre, avec de petites taches jaunes allongées, plus abondantes vers la queue; dessous du corps d'un jaune clair, marqué de quelques points noirâtres; yeux et mâchoires bordés d'écailles jaunes, avec quelques taches noires à la lèvre supérieure.

Taille du *mâle adulte* : 1^m 20.

La *femelle* est semblable au mâle.

Les *jeunes* ont sur la tête des taches d'un jaune clair, plus accentuées que chez les adultes ; dos et flancs marqués de petites bandes alternativement claires et foncées.

Cette couleuvre est une des plus belles de l'Europe. Sa présence en nos contrées est assez incertaine. Maulny ne l'a pas indiquée. Desportes la comprend dans sa liste, ajoutant comme dénomination vulgaire le nom de *surjetton*, qu'on donne à la campagne aux grosses couleuvres sans distinction d'espèces, ce qui peut faire soupçonner quelque erreur de sa part. Anjubault, tout en l'admettant parmi nos reptiles, déclare ne l'avoir jamais vue dans nos limites. M. Huard affirme l'avoir trouvée aux environs de La Flèche et de Domfront. Nous ne l'avons pas encore rencontrée.

II^e FAM. VIPERIDÆ — VIPÉRIDÉS

Maxillaire supérieur pourvu de grands crochets à venin ; pas d'autres dents à cette mâchoire.

Nous rapportons au genre vipère les deux espèces de notre pays appartenant à cette famille. Elles sont également ovovivipares. Leurs morsures sont dangereuses et peuvent même déterminer la mort. Bien qu'elles fuient généralement à l'approche de l'homme, il est prudent de se tenir en garde contre elles. Leurs crochets, au nombre de deux, un de chaque côté de la mâchoire supérieure, sont creusés d'un canal donnant passage au venin secrété par une glande qui se trouve à leur base. Ce venin s'introduit ainsi dans la piqûre qu'il faut immédiatement agrandir, faire saigner abondamment, laver à grande eau, s'il est possible, puis cautériser à l'ammoniaque. Le prompt secours d'un médecin ne doit jamais être négligé.

G. I. VIPERA *Daud.* (VIPÈRE). — Tête couverte d'écailles généralement petites, jamais de grandes plaques ; deux rangées de dents à la mâchoire inférieure, et seulement des crochets à la supérieure ; queue conique, arrondie, garnie d'un double rang de plaques en dessous.

{ Trois écussons au milieu de la tête; museau plat. V. BERUS.
{ Museau retroussé..... V. ASPIS;

1. **V. Aspis.** *Mers.* (V. COMMUNE). — Tête ovoïde, élargie en arrière, couverte de petites écailles; *museau plus ou moins retroussé*; cou étroit, bien distinct; parties supérieures grises, brunes ou d'un brun rouge, avec des taches ou des bandes noires irrégulières, formant souvent une sorte de V sur l'occiput; parties inférieures grises ou noirâtres, parfois chinées de jaunâtre ou de roussâtre.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 55.

La *femelle* est semblable au mâle.

Les *jeunes* ressemblent beaucoup aux adultes, avec la tête comparativement plus forte.

Cette espèce, commune en beaucoup d'endroits, présente un grand nombre de variétés, dont l'une d'un rouge brique en dessus, désignée particulièrement sous le nom d'*aspic*, se rencontre le plus fréquemment.

2. **V. Berus.** *Daud.* (V. BERUS). — Ou encore : VIPÈRE A TROIS PLAQUES. — Tête courte, large, *présentant sur le milieu trois écussons* bien plus grands que les écailles qui les entourent; museau droit, non retroussé; cou bien distinct, assez étroit; parties supérieures grises, brunes ou rougeâtres, avec des taches et des bandes noires irrégulières, formant aussi parfois une sorte de V sur l'occiput; parties inférieures grises, brunes ou jaunâtres.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 60.

La *femelle* est semblable au mâle.

Les *jeunes* ressemblent beaucoup aux adultes, avec la tête comparativement plus forte et une livrée généralement plus claire.

Cette espèce, qui se distingue particulièrement par les trois écussons qu'on remarque sur le milieu de la tête, présente, comme la précédente, d'assez nombreuses variétés. Elle paraît moins répandue. On la trouve près du Mans, dans le bois de Pannetière, sur la route de Laval, où elle est assez commune.

BATRACHII — BATRACIENS

Animaux vertébrés, ovipares, quelques uns ovovivipares, à peau nue, à sang froid et température variable, à respiration branchiale pendant le premier âge, pulmonaire et plus ou moins cutanée chez les adultes; subissant des métamorphoses.

Les Batraciens habitent tantôt les eaux stagnantes, tantôt les lieux frais, humides et ombragés. A l'approche de l'hiver, ils s'enfoncent dans la vase, ou bien se retirent dans quelques trous, n'en sortant qu'au printemps, pour déposer dans les eaux tranquilles leurs œufs globuleux, ayant l'aspect de sphères gélatineuses et transparentes, réunies en chapelets qui flottent à la surface de l'eau jusqu'au moment de l'éclosion. Les petits qu'on nomme *Têtards*, ou encore plus communément *godets*, ressemblent en effet à de grosses têtes de forme ovoïde, terminées par une longue queue aplatie en rame verticale, généralement très mince, sans aucune trace de pattes. Le jeune animal respire alors par des branchies. Peu à peu celles-ci disparaissent et sont remplacées par des poumons, en même temps, les membres se développent et la queue se résorbe pour disparaître, ou se modifie pour devenir persistante, suivant les espèces. — Par suite, les Batraciens de nos contrées se rapportent à deux ordres, *anoures* et *urodèles*, également pourvus de quatre membres.

{ Corps ramassé; pas de queue chez les adultes..... ANURA.
{ Corps allongé; une queue à tous les âges..... URODELIA

ANURA — ANOURES

Corps ramassé, large et court; peau nue, non adhérente, plus ou moins lisse ou verruqueuse; quatre membres, les

postérieurs bien plus longs, se développant les premiers ; *pas de queue chez les adultes.*

Nous rapportons à trois familles les batraciens anoures, ou *sans queue*, qu'on trouve dans la Sarthe.

- | | | | | |
|---|---|--|-----------|---|
| 1 | { | Doigts dilatés en disques à l'extrémité..... | HYLIDÆ. | |
| | | Doigts plus ou moins acuminés, sans disques terminaux..... | | 2 |
| 2 | { | Mâchoire supérieure pourvue de petites dents | RANIDÆ. | |
| | | Pas de dents à la mâchoire supérieure..... | BUFONIDÆ. | |

1^{re} FAM. HYLIDÆ — HYLIDÉS

Mâchoire supérieure pourvue de petites dents ; extrémité des doigts et des orteils s'élargissant en disques visqueux.

Cette famille, assez nombreuse, n'est représentée chez nous que par une seule espèce, appartenant au genre *Rainette*. — Les animaux qu'elle comprend ont en général des formes assez sveltes et se font remarquer par un genre de vie tout spécial. Ils se tiennent souvent sur les arbres, attachés aux feuilles au moyen de disques, formant en quelque sorte ventouses, qui terminent leurs doigts et leurs orteils, n'allant guère à l'eau que pour la reproduction. Les insectes et les vers font leur nourriture.

G. I. HYLÆ. *Laur.* (RAINETTE). — Tête assez large ; tympan bien distinct ; corps svelte ; membres grêles, les postérieurs plus longs que le corps ; doigts plus ou moins libres ; orteils largement palmés.

1. H. *Viridis*. *Laur.* (R. VERTE). — Tête courte, plus large que longue ; museau assez acuminé ; peau lisse en dessus, granuleuse en dessous : parties supérieures d'un beau vert ou jaunâtres ; parties inférieures d'un jaune pâle ou blanchâtres ; une ligne jaune, bordée de noirâtre en dessous, partant des yeux, s'étend sur les côtés du corps.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 04.

La *femelle* et les *jeunes* ressemblent aux adultes.

Cette espèce commune est d'ailleurs assez variable dans sa livrée. Elle vit pendant l'été sur les arbres et cherche en hiver un abri dans la vase.

11^e FAM. RANIDÆ — RANIDÉS

Mâchoire supérieure pourvue de petites dents; tympan tantôt bien distinct, tantôt caché sous la peau; extrémité des doigts et des orteils plus ou moins acuminée.

Les espèces du groupe que nous désignons sous le nom de famille des *Ranidés* et que différents auteurs subdivisent, sont assez variables pour la taille, les formes extérieures et le genre de vie. En général, elles sautent et nagent très bien, quoique plusieurs se tiennent plus habituellement à terre. Elles vivent dans les eaux tranquilles ou les endroits humides, se nourrissant de mollusques et d'insectes. — Nous rapportons à deux genres celles qu'on trouve en nos contrées.

{ Tympan caché sous la peau, non visible... BOMBINATOR (11)
 { Tympan bien distinct RANA (1).

G. I. RANA. Linn. — (GRENOUILLE). — Mâchoire supérieure garnie tout autour de petites dents fines; doigts libres; orteils plus ou moins palmés; membres postérieurs allongés, généralement bien disposés pour le saut; *tympan bien distinct*.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | { Pupille horizontale, subarrondie..... | 2 |
| | { Pupille verticale | 4 |
| 2 | { Orteils incomplètement palmés: derrière l'œil une grande tache brune..... | 3 |
| | { Orteils entièrement palmés: pas de grande tache brune derrière l'œil..... R. ESCULENTA. | |
| 3 | { Talon du membre postérieur replié ne dépassant pas le museau..... R. FUSCA. | |
| | { Talon du membre postérieur replié dépassant le museau..... R. AGILIS. | |
| 4 | { Intervalle des narines moindre que celui des yeux. R. PUNCTATA. | |
| | { Intervalle des narines égal à celui des yeux. R. OBSTETRICANS. | |

1. R. *Esculenta*. Linn. (G. VERTE). — Tête forte, triangulaire, assez aplatie; œil grand et saillant; tympan circulaire, grand et assez distant de l'œil; *orteils palmés jusqu'à la dernière phalange*; parties supérieures d'un vert plus ou moins rembruni, avec de grandes taches brunes ou noires et trois raies longitudinales d'un jaune clair sur le dos; parties inférieures blanchâtres, avec ou sans macules brunes; des bandes transversales noires sur les membres.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 06 à 0^m 07.

La *femelle*, semblable au mâle, est généralement plus grande.

Les *jeunes* sont ordinairement d'un vert plus clair en dessus, avec des lignes dorsales plus accentuées, plus blancs et moins tachés en dessous.

Cette espèce, très commune, varie beaucoup pour la taille et la coloration, suivant l'habitat. Les raies jaunes du dos peuvent disparaître plus ou moins et l'on remarque quelquefois une légère trace de tache temporale brune. Elle habite les eaux stagnantes, se montre au commencement de mars et se retire dans la vase à l'approche de la mauvaise saison, vers la fin d'octobre. — On sait qu'elle est assez recherchée et que ses cuisses constituent un aliment agréable.

2. *R. Fusca*. Roës. (G. ROUSSE). — Tête large, plus ou moins arrondie en avant ; œil assez grand ; tympan circulaire grand et assez distant de l'œil ; orteils palmés jusqu'à l'avant-dernière phalange ; *une grande tache triangulaire noirâtre dans la région postoculaire* ; parties supérieures brunes ou rousses, avec des taches noires irrégulières ; flancs tachés ou marbrés de brun ; parties inférieures blanchâtres, jaunâtres ou rougeâtres, parfois avec de légères marbrures ; gorge blanche, jaunâtre ou d'un gris bleuâtre ; *talon du membre postérieur replié le long du corps ne dépassant pas le museau*.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 07.

La *femelle*, plus grande, se distingue souvent par de nombreuses taches grises, brunes ou rougeâtres sur la gorge, la poitrine, le bas des flancs et une partie de l'abdomen.

Les *jeunes* ont quelquefois le museau plus acuminé que celui des adultes, et d'ailleurs, comme ces derniers, des modes de coloration très variables.

Cette espèce, qui varie beaucoup dans sa taille et dans sa coloration, ne nous paraît pas très répandue, ou du moins

n'est pas très observée dans nos contrées. — Elle quitte les eaux dès le commencement du printemps, pour vivre à terre parmi les herbes des lieux frais et ombragés jusqu'en automne, se retirant alors dans la vase des marais ou dans quelque trou.

3. R. Agilis. Thomas. (G. AGILE). — Tête forte, triangulaire, plus ou moins acuminée en avant; œil grand; tympan circulaire, moyen, très voisin de l'œil; orteils palmés jusqu'à l'avant-dernière phalange; *une grande tache temporale noirâtre ou d'un brun foncé*; parties supérieures brunes ou roussâtres, avec quelques petites taches noires; flancs généralement sans grandes taches ni marbrures; parties inférieures blanchâtres ou d'un jaunâtre pâle; *talon du membre postérieur replié le long du corps dépassant toujours le museau.*

Taille du mâle adulte : 0^m 06.

La femelle a généralement des teintes bien plus claires.

Les jeunes ont comparativement la tête plus forte, plus large en arrière et très acuminée en avant; ressemblant par ailleurs beaucoup aux adultes.

Cette espèce commune, est moins variable que ses congénères pour la taille et la coloration. Elle quitte les eaux sitôt après la ponte, pour aller vivre à terre, dans les prairies, les broussailles et sur la lisière des bois; sautant très bien, elle fait souvent des bonds de plus de deux mètres. En hiver, elle se retire dans quelque trou, sous des racines ou dans la vase des mares et des fossés.

4. R. Punctata. Daud. (G. PONCRUÉE). — Tête triangulaire et aplatie; museau arrondi, quoique proéminent; œil assez grand à *pupille verticale*; tympan moyen, elliptique, assez peu distinct; intervalle des narines moindre que celui des yeux; orteils plus ou moins palmés; parties supérieures cendrées, verdâtres, fauves ou brunâtres, avec de petites taches vertes, blanchâtres ou noirâtres; quelquefois

des points rouges orangés, particulièrement sur les flancs ; parties inférieures blanchâtres ou légèrement carnées.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 04.

Cette petite espèce, au corps svelte, sautant bien, est essentiellement terrestre et ne va guère à l'eau qu'au printemps pour y déposer ses œufs. Elle habite de préférence les terrains calcaires, se tenant pendant le jour sous les pierres et ne sortant que la nuit, ou par les temps humides et pluvieux. — Anjubault dit qu'elle est rare aux environs du Mans, assez commune à Ecommoy, près des carrières de tuffeau, non loin du château de Fontenailles. A la fin de juillet 1883, M. Paul Auguy m'en a remis deux exemplaires, à points orangés, pris par lui dans une cave au château de l'Épine, près du Mans. sur la route de Degré.

5. R. *Obstetricans*. Wolff. (G. ACCOUCHEUSE). — Vulg. CRAPAUD ACCOUCHEUR. — Tête forte, assez large ; museau obtus, un peu proéminent ; yeux grands, écartés, à *pupille verticale* ; iris doré, veiné de brun : tympan circulaire, bien distinct ; intervalle des narines égal à celui des yeux ; orteils faiblement palmés ; parties supérieures d'un cendré plus ou moins olivâtre, avec de petites taches noirâtres, brunes ou roussâtres ; parties inférieures blanchâtres ou jaunâtres, finement piquetées de noirâtre à la gorge et sous les membres.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 05.

La *femelle* ressemble au mâle,

Les *jeunes* sont assez semblables aux adultes, avec la tête comparativement plus forte.

Cette espèce, de petite taille, assez commune, habite dans des trous ou sous des pierres, ne sortant guère que la nuit. Au mois de juin, sans se rendre à l'eau, le mâle aide la femelle à se délivrer de ses œufs, qu'il entortille autour de ses propres jambes, à mesure qu'ils sont émis. Puis, il s'enfonce sous le sol et se cache pendant huit à quinze jours, pour venir ensuite se plonger dans quelque mare. L'eau dissout les cor-

dons mucilagineux qui retenaient son fardeau. Bientôt les œufs éclosent et les têtards commencent à se développer.

G. II. BOMBINATOR *Merr.* (SONNEUR). — Mâchoire supérieure garnie de petites dents fines; doigts libres, orteils palmés; membres postérieurs assez courts; *tympan caché sous la peau, non visible.*

} Parties inf. orangées, avec de grandes taches noires. B. INEUS.
} Parties inf. d'un blanc jaunâtre avec ou sans taches
} grises..... B. FUSCUS.

I. B. IGNEUS. *Merr.* (S. IGNÉ). — Vulg. CRAPAUD SONNANT. Tête petite, déprimée en arrière; museau arrondi, un peu proéminent; yeux assez saillants, sans être gros, à *pupille petite et triangulaire*, iris d'un brun grisâtre; tympan non visible; membres postérieurs assez courts et épais; orteils largement palmés jusqu'à la dernière articulation; peau très verruqueuse en dessus, à peu près lisse en dessous; parties supérieures brunes; *parties inférieures d'un beau jaune orangé, avec de grandes taches noires ou d'un noir bleuâtre.*

Taille du mâle adulte : 0^m 04 à 0^m 05.

La femelle est semblable au mâle, mais plus grande.

Les jeunes ressemblent beaucoup aux adultes.

Cette espèce, tout à fait aquatique et d'ailleurs commune, vit dans les eaux stagnantes des mares et des fossés, n'en sortant guère qu'à la tombée de la nuit pour se mettre à la recherche des mollusques, des vers et des insectes, qui font sa nourriture. Dès le mois d'avril et pendant tout le printemps, le sonneur répète fréquemment un cri particulier, plus ou moins semblable au son d'une cloche, d'où lui vient son nom.

2. B. FUSCUS. *Fitz.* (S. BRUN). — Tête assez forte; museau un peu conique bien qu'arrondi; yeux moyens et saillants, à *pupille verticale*; iris rouge; tympan non visible; membres postérieurs trapus, à doigts allongés et presque entièrement palmés; peau comparativement lisse avec de petites pustules arrondies en dessus; parties supérieures d'un

brun plus ou moins clair, varié de taches noirâtres; parties inférieures blanchâtres ou jaunâtres, avec ou sans petites taches grises.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 06.

La *femelle* et les *jeunes* diffèrent peu du mâle.

Cette espèce ne va guère à l'eau que pour la reproduction. Durant la belle saison, le sonneur brun se tient ordinairement pendant le jour caché sous les pierres ou dans quelque trou, ne sortant que le soir pour se mettre en quête des mollusques, des vers et des insectes, qui lui servent de nourriture.

III^e FAM. BUFONIDÆ — BUFONIDÉS

Mâchoire supérieure dépourvue de dents; tympan distinct; extrémité des doigts et des orteils plus ou moins acuminée.

Les représentants de cette famille, en nos contrées, se rapportent au genre crapaud. Ils ont un port lourd, des mouvements comparativement lents et marchent d'ordinaire plus qu'ils ne sautent. Suivant les saisons, on les trouve dans l'eau, sur le sol ou retirés dans quelque trou; leur nourriture se compose de vers, de limaces et d'insectes.

G. I. *BUFO*. *Laur.* (CRAPAUD). — *Pas de dents à la mâchoire supérieure*, ni au palais; doigts libres; orteils plus ou moins palmés; membres postérieurs comparativement courts; tympan plus ou moins distinct.

‡ Iris d'un vert clair; une ligne dorsale jaune... B. CALAMITA.

‡ Iris rouge ou doré; pas de ligne dorsale jaune. B. VULGARIS.

1. *B. Vulgaris*. *Laur.* (C. COMMUN). — Tête ramassée, museau assez court, arrondi, légèrement proéminent; iris rouge ou doré; tympan elliptique ou arrondi, plus ou moins dissimulé sous les granulations de la peau; second doigt un peu plus court que le quatrième; orteils demi-palmés; peau fortement tuberculeuse; parties supérieures d'un brun rousâtre, avec des taches brunes et noirâtres plus ou moins appa-

rentes ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre sale, maculé de gris ou de noirâtre.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 08.

La *femelle*, plus grande (0^m 09 à 0^m 10), est en été d'un brun plus sombre en dessus.

Les *jeunes* diffèrent peu des adultes.

Cette espèce commune et d'ailleurs variable, se tient ordinairement sous les pierres ou dans des trous, ne sortant que le soir ou par les temps pluvieux. Sa démarche est pesante. Le crapaud commun saute peu, marche mal, mais nage facilement. Au printemps, il se rend à l'eau pour la reproduction. — L'appréhension que causent les crapauds en général n'est pas suffisamment justifiée. On peut les manier sans crainte, l'humeur âcre que leur peau secrète n'étant un poison que pour les petits animaux. En revanche, ils rendent dans nos jardins de véritables services, en détruisant une grande quantité de limaces. Mais, il est bon de les écarter des ruches, en raison du goût prononcé qu'il paraissent avoir pour les abeilles, dont ils sont très friands.

2. B. Calamita. *Laur.* (C. CALAMITE). — Vulg. CRAPAUD DES JONCS. — Tête un peu plus large que longue ; museau arrondi, rabattu, un peu proéminent ; *iris d'un vert clair* ; tympan distinct, demi-circulaire ; second doigt plus long que le quatrième ; orteils médiocrement palmés ; parties supérieures olivâtres, avec des tubercules arrondis et *une ligne dorsale jaune*, s'étendant du sommet de la tête à l'anus ; parties inférieures d'un verdâtre pâle, avec de petites taches noires assez nombreuses.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 05 à 0^m 06.

La *femelle*, plus grande (0^m 07 à 0^m 08), est d'ailleurs semblable au mâle.

Les *jeunes* ressemblent beaucoup aux adultes.

Cette espèce, assez commune, fréquente les eaux au printemps et se rencontre alors aussi dans les prairies humides ;

elle se tient en été sous les pierres ou dans des trous, n'en sortant que le soir ou par les temps pluvieux. — Une variété, plus ou moins privée de la ligne dorsale jaune, a été confondue par plusieurs naturalistes avec le *B. Viridis*, Laur., qu'on ne trouve point dans la Sarthe.

URODELIA — URODÈLES

Corps allongé, subcylindrique; peau nue, adhérente, plus ou moins lisse ou verruqueuse; deux ou quatre membres, les antérieurs se développant les premiers; *queue persistant à l'âge adulte.*

Les batraciens urodèles sont ainsi nommés parcequ'ils possèdent à tous les âges une queue très manifeste. Les représentants de cet ordre, en nos contrées, sont compris dans une seule famille.

I. FAM. SALAMANDRIDÆ — SALAMANDRIDÉS

Tête plus ou moins déprimée; cou bien distinct; quatre membres courts, à peu près égaux; les antérieurs ayant quatre doigts et les postérieurs cinq orteils, tous dépourvus d'ongles; queue bien développée, conique et arrondie, ou comprimée en palette verticale.

Les adultes, plus ou moins aquatiques, se nourrissent de vers, de mollusques, d'insectes et de petits crustacés. A terre, par suite de la conformation de leurs membres, courts et sensiblement d'égale longueur, ils marchent assez péniblement, ne sautant jamais comme le font les anoures. Les têtards, pourvus de branchies, vivent dans les eaux stagnantes, où se fait la reproduction. Quelques espèces sont ovovivipares, les autres ovipares. On les rapporte à deux genres :

{ Queue comprimée en palette verticale..... TRITON (II)
{ Queue conique et arrondie..... SALAMANDRA (I)

G. I. SALAMANDRA. *Gesn.* (SALAMANDRE). — Tête large et aplatie; corps allongé, pourvu de quatre membres assez

courts et trapus; doigts et orteils toujours libres; queue moyenne, légèrement conique et *sensiblement arrondie*.

Les salamandres vivent ordinairement à terre et ne vont à l'eau que pour la reproduction. Essentiellement nocturnes, elles se retirent pendant le jour sous les pierres ou dans quelques trous, ne sortent guère que le soir ou par les temps sombres et humides. Elles sont ovovivipares. — On sait qu'un préjugé sans fondement leur accorde le pouvoir d'éteindre le feu. D'ailleurs elles sont tout à fait inoffensives. — Ce genre n'est représenté chez nous que par une seule espèce.

1. **S. Maculosa.** Laur. (S. TACHETÉE). — Peau lisse ou à peu près; parties supérieures d'un noir profond, avec des taches ou des bandes d'un jaune brillant; parties inférieures d'un noir roussâtre, marquées le plus souvent de taches jaunes.

Taille du mâle adulte : 0^m 18.

La femelle ressemble au mâle.

Les jeunes sont assez semblables aux adultes, avec des taches d'un jaune moins vif, quelquefois blanchâtres et souvent une sorte de pointillé grisâtre en dessous.

Bien que cette espèce soit assez commune, on ne la rencontre pas fréquemment, à cause de son genre de vie.

G. II. TRITON Laur. (TRITON). — Tête ovale et aplatie; corps allongé; doigts toujours libres; orteils libres, lobés ou palmés; queue grande, *comprimée en palette verticale*.

Les tritons adultes vivent dans l'eau pendant la plus grande partie de l'année; mais, à l'automne ou vers la fin de l'été, la plupart quittent les mares, pour se réfugier sous les pierres ou la mousse, ou dans quelque fissure, ne sortant que le soir, par les temps humides. Pendant l'hiver, ils s'enfoncent dans la vase des marais ou restent engourdis dans des trous. — Les jeunes, après l'état larvaire, vivent sur terre, pendant au moins deux ans, dans les lieux humides et ombrés, avant de revêtir la livrée des adultes et de re-

tourner à l'eau pour la reproduction. Le mâle se distingue alors de la femelle, surtout au printemps, par une crête dorsale plus ou moins élevée. — On donne assez communément aux tritons le nom de *sourds*. Mais, ils entendent bien et sont du reste très inoffensifs, malgré le préjugé contraire. — Ce genre comprend chez nous cinq espèces.

1	{	Ventre marqué de taches noires, ou piqué de noir et de blanc	2
	}	Ventre unicolore sans taches nombreuses.....	4
2	{	Ventre piqué de blanc, sur un fond lavé de brun et d'orangé.....	T. MARMORATUS.
	}	Ventre jaune ou rougeâtre, avec des taches noires.....	3
3	{	Peau chagrinée, flancs pointillés de blanc....	T. CRISTATUS
	}	Peau lisse, pas de pointillé blanc sur les flancs.	T. PUNCTATUS
4	{	Sur les flancs une bande claire, parsemée de points noirs.....	T. ALPESTRIS.
	}	Pas de bande claire pointillée sur les flancs, orteils palmés chez le mâle en noces.....	T. PALMATUS.

1. **T. Cristatus.** *Laur.* (T. CRÊTÉ). — Peau chagrinée; dessus du corps d'un brun foncé, avec des taches rondes noirâtres; une crête élevée, noirâtre et très découpée sur le dos, entière ou à peu près, au dessus de la queue; *flancs parsemés de petites granulations blanches ou blanchâtres*; parties inférieures orangées ou rougeâtres, avec des taches noires, quelquefois cerclées de bleu, et la gorge pointillée de blanc; doigts annelés de noir et de jaune; queue brune, avec une large bande longitudinale d'un blanc bleuâtre, chez le mâle en noces, passant ensuite au brun. — En automne la crête se réduit, les couleurs deviennent plus sombres et la bande caudale est moins apparente.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 14.

La *femelle* n'a point de crête; sa queue, moins large que celle du mâle, sans bande longitudinale bien distincte, est bordée de jaune inférieurement.

Les *jeunes* sont noirs ou noirâtres en-dessus, sans trace de crête; pointillés de blanc sur les côtés; orangés ou presque rouges en-dessous, avec des taches noires ordinairement peu nombreuses.

Cette espèce, très variable dans ses formes et ses couleurs,

suivant le sexe, l'âge, la saison et l'habitat, se trouve dans les fontaines, les mares et les eaux stagnantes, où elle est assez commune.

2. T. Marmoratus. *Latr.* (T. MANBRÉ). — Peau légèrement ridée et semée de petits tubercules épars; parties supérieures d'un vert plus ou moins pâle, avec des marbrures noirâtres; crête dorso-caudale assez élevée, ondulée, brune et marquée régulièrement de petites raies blanchâtres, chez le mâle en noces; ventre piqué de noir et de blanc sur un fond brun; une bande latérale argentée sur la queue.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 14.

Chez la *femelle* la crête est remplacée par un sillon dorsal jaune ou rougeâtre.

Maulny, Desportes et Anjubault ont compris cette espèce dans leurs listes des vertébrés de la Sarthe. Nous ne l'avons pas encore rencontrée.

3. T. Alpestris. *Laur.* (T. ALPESTRE). — Peau lisse chez le mâle en noces; parties supérieures d'un gris ardoisé bleuâtre, avec une crête dorso-caudale peu élevée, jaune et ponctuée de noir; une bande claire semée de petites taches noires arrondies, s'étendant sur les flancs, immédiatement suivie d'une ligne d'un bleu tendre ou grisâtre, généralement sans macules; gorge, poitrine et ventre d'un beau rouge orangé; tranche inférieure de la queue variée de jaune, de bleuâtre et de taches noires arrondies. — En automne, et sur terre, la peau se montre plus ou moins rugueuse, la crête se déprime et devient peu distincte; les couleurs du manteau sont plus foncées et les bandes latérales se confondent ou s'effacent.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 08.

La *femelle* n'a point de crête, ni de ligne bleue au-dessous de la bande claire latérale semée de points noirs. Elle est en-dessus d'une teinte grise ou verdâtre, marbrée de brun.

Les *jeunes* sont d'un gris roux, marbré de brun, en-dessus, jaunes ou rougeâtres en-dessous, avec une ligne grise semée de points noirâtres sur les côtés du corps.

Cette espèce a été signalée par Anjubault, en 1860, comme étant commune dans les eaux stagnantes de Pruillé-l'Éguillé, près du hameau des Barrières, mais n'ayant été vue que dans cette localité. Nous l'avons trouvée, en 1883, le 29 avril, dans une mare voisine du moulin de Rifroger près du Grand-Lucé, et le 27 mai à Ecommoy, aux environs de Fontenaille.

4. T. Punctatus. Dug. (T. PONCTUÉ). — Peau lisse, parties supérieures d'un brun clair; ventre jaunâtre ou rougeâtre, avec des taches noires arrondies sur tout le corps; une crête dorso-caudale assez basse, ondulée ou légèrement festonnée et ponctuée de noir; bord inférieur de la queue varié d'orangé, de bleu et de taches noires, chez le mâle en noces. — En automne, la crête se réduit, la teinte générale devient brune ou grise, les taches noires sont plus petites, moins apparentes et moins régulières; la coloration rougeâtre des parties inférieures est moins étendue; le bleu disparaît sur le bord inférieur de la queue.

Taille du mâle adulte : 0^m 08.

La femelle est d'un gris jaunâtre en-dessus, avec une simple ligne dorsale saillante, remplaçant la crête du mâle; une bande déliée brune s'étend de chaque côté du dos; parties inférieures jaunâtres ou d'un orangé clair, avec de petites taches noirâtres plus ou moins apparentes.

Les jeunes sont assez semblables aux femelles.

Cette espèce, assez commune, habite les fossés et les mares.

5. T. Palmatus. Dug. (T. PALMÉ). — Peau lisse; dessus de la tête vermiculé de brun et de noirâtre; parties supérieures brunes ou grises, avec les flancs plus pâles, marqués de taches noirâtres arrondies; ventre jaunâtre, avec une bande orangée; une crête dorso-caudale très basse et sans taches, chez le mâle en noces; un pli saillant de chaque côté le long du dos; queue lancéolée, tronquée brusquement au bout et se terminant par un fil isolé, assez long; orteils réunis par une large palmure noire. — En automne les couleurs sont plus ternes,

la palmure des pieds et le fil de la queue disparaissent, la crête dorsale se réduit à peu près complètement.

Taille du *mâle adulte* : 0^m 07.

La *femelle* n'a jamais les pieds palmés ; le filet caudal manque ou ne se trouve que légèrement indiqué ; le pli saillant sur chaque côté du dos est remplacé par une ligne brune ondulée ; les taches noires des flancs se rapprochent pour former des marbrures qui se continuent suivant deux lignes longitudinales sur la queue.

Les *jeunes* sont assez semblables aux femelles.

Cette espèce, d'ailleurs commune et pour nous la plus petite du genre, habite les mares et les fossés.

ABRÉVIATIONS :

Daud. — Daudin.
Dug. — Dugès.
Fitz. — Fitzinger.
Gesn. — Gesner.
Jacq. — Jacquin.
Lacép. — Lacépède.
Laur. — Laurent.

Latr. — Latreille.
Linn. — Linné.
Meisn. — Meisner.
Merr. — Merrein.
Roës. — Roësel.
Thom. — Thomas.
